



Texte des résolutions votées par les Adhérents réunis en
Assemblée générale extraordinaire
à St Pierre des Corps le 14 décembre 2012.

Scrutateurs : Monsieur François Atger et Monsieur Claude Godard

Secrétaire de séance : Monsieur Régis Huet

Quorum atteint : 99 voix présentes ou représentées sur 134

Résolution n°1:

Adoption des modifications apportées aux statuts de l'ACA

Les Adhérents, réunis ce jour en Assemblée générale extraordinaire, après avoir :

- entendu lecture de la résolution du CA demandant la modification des statuts,
- pris connaissance des modifications proposées,

approuvent ces modifications sans restriction ni réserve. Ces statuts modifiés annulent et remplacent tous ceux en vigueur.

Contre : 2

Abstention : 7

Pour : 90

Résolution n°2:

Adoption des modifications apportées au règlement intérieur de l'ACA

Les Adhérents, réunis ce jour en Assemblée générale extraordinaire, après avoir :

- entendu lecture de la résolution du CA demandant la modification du règlement intérieur
- pris connaissance des modifications proposées,

approuvent sans restriction ni réserve, ces modifications. Ces articles modifiés annulent et remplacent tous ceux en vigueur.

Contre : 2

Abstention : 7

Pour : 90

Résolution n°3:

Maintien en vigueur des mandats électifs en cours.

Les Adhérents, réunis ce jour en Assemblée générale extraordinaire, après avoir accepté les modifications des statuts et du règlement intérieur, précisent que ces modifications ne mettent pas fin au mandat des élus en place.

Contre : 2

Abstention : 7

Pour : 90